

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU SAMEDI 23 FÉVRIER 2019**

Le samedi 23 février 2019 à 10h30, s'est tenue l'assemblée générale de l'association dans la salle du « club du sourire » de la mairie de Chagny.

Présents :

- Gérard Nairat, représentant Michel Picard, Maire de Chagny.
- Claudette Brunet-Léchenault, Conseillère Départementale du canton de Chagny.

- **Adhérents (34) :** Gilles Belfils (et représentant les « Foyers Ruraux de Saône et Loire »), Laurence Benoit, Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse Delange, Denis Faivre, Geneviève Fichot, Michel Fichot, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, Pascal Galoche, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Alain Gauthier, Martine Gauthier, Ginette Henray, Marie-Odile Herbourg, Maxime Herbourg, Suzanne Joblot, Jean-Michel Joly, Lydia Le Leuxhe, Caroline Lejour, Thierry Nicot, Anne-Marie Pasquier, Jean-Luc Pasquier, Denise Penn, Loïc Perrichon, Dominique Rebillard (et directeur de l'école de Rully), Michèle Rodier, Roselyne Suillerot, Georgette Taillardat, Sylvie Tharreau, Sophie Vaillant, Gérard Vaury.

- **Non adhérents(5) :** Bernadette Barthel, Brigitte Beninger, Richard Beninger, Jean-Luc Chemorin, Jean Poigeaud.

Excusés :

- **Adhérents excusés avec procuration (16) :** Alexia Barthel, Christian Berthelet, Fernande Berthelet, Marie-Dominique Dubost, Juliette Faust, Anthony Gagnard, Jeanine Gagnard, Jean-Marc Guyot, Michel Joblot, Alain Le Leuxhe, Patrick Miolane, Ginette Nicot, Marie-Claire Panarioux, Anne-Marie Picard, Jean-Marc Rodier, Claire Saunier.

- **Adhérents excusés sans procuration (3) :** François Lotteau, Eliane Thibert Marie-Claire Winkelmann.

- **Non adhérents (7) :**
 - Rémy Rebeyrotte, Député de la 3^è circonscription de Saône et Loire,
 - Jean-Christophe Descieux, Conseiller Départemental du canton de Chagny,
 - Sylvie Trapon, maire de Rully,
 - Florence Delpeuch, Présidente du Foyer Rural du Grand Secteur du Chalonnais,
 - Roxane Denier, Directrice de l'école élémentaire de Corpeau,
 - Julie Debot,
 - Olivier Provence.

La presse locale est représentée par Dany Levêque pour « Le Bien Public ».

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 50

Le quorum de 20 adhérents (présents + procurations) est donc atteint (il doit être d'1/4 des membres adhérents : article XI des statuts – 77 adhérents en 2018). **L'assemblée générale peut donc se tenir.**

Alain LE LEUXHE, Président étant retenu, suite à des petits soucis de santé, c'est **Patrick BERNARD**, Vice-Président, qui ouvre la séance et remercie :

- Les personnes présentes,
- Toutes celles et ceux qui accueillent les « Docs en balade » : les Municipalités de Chaudenay, Corpeau, Ebaty, Remigny et Rully , le centre hospitalier de Chagny, le Foyer Rural de Fontaines, Les Amis de Rully et La poterie de Sampigny-les-Maranges,
- La Brasserie Artisanale de Bourgogne, lieu de projection pour « La fête du court métrage »,
- La mairie de Chagny, représentée par Mr. Nairat,
- Catherine Pappas, maire de Chaudenay, pour la mise à disposition de la salle des fêtes pour les séances Ciné-Village,
- Le Conseil Départemental, Claudette Brunet-Léchenault et Jean-Christophe Descieux, Conseillers Départementaux du canton, pour leur soutien,
- Rémy Rebeyrotte, Député de la 3^è circonscription de Saône et Loire.

Il présente les excuses d'un certain nombre de personnes (voir page précédente).

1) Rapport moral et d'activité de l'année 2018 :

Le vice-président expose le **rapport moral du Président** :

« Veuillez accepter les excuses du président, terrassé par la grippe...

Avant le compte-rendu d'activité et la présentation des projets, le rapport moral vous présente les lignes directrices de l'année écoulée et chacun pourra constater l'adéquation (ou non !) avec les objectifs généraux de notre association.

Notre but déclaré et largement revendiqué est la culture et l'éducation populaire par le biais du cinéma.

« Populaire » dans le sens le plus noble du terme, bien entendu...

***CinéMarey** entre dans sa dixième année, l'association a su dépasser les embûches et une équipe cohérente en est sortie par le haut.*

Nous avons diversifié nos propositions, dans la forme et dans le fond : en nous associant à des communes, des associations, en cherchant des partenaires. Donnons pour exemple les Docs en balade, les séances en plein air, la Fête du court métrage.

Le social, l'économique, l'environnement, le politique diffusent dans tous les moments de la vie. C'est pourquoi nous tenons tant aux présentations avant les films et aux discussions ensuite avec des voix multiples.

Des regrets :

- *Contrairement à nos débuts à Chagny, il ne nous a pas été possible de continuer les projections pour enfants aux vacances scolaires.*
- *Le manque de salle en continu limite les possibilités alors qu'ailleurs, on voit s'ouvrir des salles municipales...*
- *Nous regrettons également des arrivées trop peu nombreuses dans notre conseil d'administration.*

Mais...nous sommes de plus en plus connus et reconnus par des institutions, les perspectives sont bonnes, ceux qui nous soutiennent le font pleinement, certains depuis longtemps (Claudette Brunet-Léchenault...). Nos spectateurs sont le meilleur des encouragements ».

Le secrétaire revient sur les **activités de l'année 2018** :

- Les **10 séances « Ciné-Village** à Chaudenay dont une projection en plein air en été, ont réunit 603 spectateurs, soit une moyenne de 60 spectateurs, pour 49 en 2017 !
- Grâce à notre association 6 classes maternelles et primaires de Chaudenay (130 élèves) ont pu bénéficier du projectionniste et du matériel des Foyers Ruraux, dans le cadre de « Ecole et cinéma ».
- Une projection a été programmée en juin à Chagny en collaboration avec C.A.C.T.U.S. : « Qu'est-ce qu'on attend ? ». 74 spectateurs à cette séance.
- Nous avons participé à l'organisation de la projection d'un film en plein air « Ma vie de courgette » organisé au château de Rully, le 30 août, par la commune de Rully et l'association « Les amis de Rully ». Environ 100 spectateurs étaient présents.
- « **Docs en balade** » a été organisé en novembre, dans 8 communes : Corpeau, Chaudenay, Remigny, Ebaty, Rully, Chagny (hôpital), Fontaines (Foyer Rural) et Sampigny-lès-Maranges (la poterie). 984 spectateurs ont pu apprécier 26 documentaires. Deux projections ont été organisées pour les résidents de l'hôpital. Une séance a également eu lieu pour les écoles de Chaudenay, Corpeau, Charrecey et Rully... Une dizaine d'intervenants ont animé les débats. Nous avons pu compter sur le soutien du conseil départemental de Saône et Loire, de 23 artisans et commerçants de Chagny et des environs et de 3 vignerons. Merci à tous.
- Nos adhérents, au nombre de 75, ont été invités en mai à une soirée spécialement réservées à leur intention. Au programme, une projection privée avec comme thème « La chanson à travers le cinéma ».
- Quelques précisions concernant le **fonctionnement de l'association en 2018** :
 - 10 réunions de conseil d'administration et 9 réunions de bureau.
 - L'assemblée générale en avril.
 - 8 projectionnistes font partie de l'association. Ils sont formés par les Foyers Ruraux.
 - Participation de *CinéMarey* aux réunions trimestrielles organisées par les Foyers Ruraux (choix des films, bilan...).
 - Des groupes de travail pour chaque projet.
 - Enfin, le secrétaire rappelle que l'organisation de chaque séance implique la récupération et l'installation du matériel de projection, la mise en place de la salle, l'édition d'un programme la gestion de la billetterie, la publicité (affiches, presse, invitation des adhérents et contacts)... Il rappelle que l'arrivée de nouvelles personnes dans l'équipe sera la bienvenue !

Mme Rodier fait remarquer que notre présence sur le marché le dimanche matin pour annoncer nos projections est importante car c'est un moment de communication pendant lequel nous sommes en relation directe avec les gens. Il est donc utile de le souligner et de le rappeler.

Le Vice-Président rajoute qu'il existe aussi un site internet très fourni et tenu à jour qui mérite d'être lui aussi noté dans le rapport.

2) **Rapport financier de l'exercice 2018** :

David Gaudry, trésorier, présente le compte d'exploitation de 2018 d'où il ressort un **excédent de fonctionnement de : 353.14 €**. (Voir ci-dessous).

Il n'appelle aucune remarque de la part du public.

Ce rapport est mis aux voix (vote à main levée). Il est adopté à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

COMPTE D'EXPLOITATION 2018

DÉPENSES :		Commentaires
Cotisations :	410,00	Foyers Ruraux + Images en bibliothèque
Frais de gestion :	374,09	Assurance + Frais postaux et de bureau
Communication :	659,41	La nuit du cours + Projection avec CACTUS + "Docs en balade"
Location de salles :	34,70	"Docs en balade"
Reversements recettes des Séances aux Foyers Ruraux :	2 613,50	Ciné-Village : voir recettes
Réceptions :	764,85	Buvettes + pots "Docs en Balade" + divers
Divers :	150,53	
Achats et locations films :	1 355,33	"Docs en balade" : 1075,55€ + dépenses 2017 ("Docs en balade") : 224,88€ + divers : 54,90€. De plus une facture de 2017 ("Docs en balade") a été réglée en 2018 mais imputée au bilan 2017 : 548,60€
Déplacements, missions :	328,86	Déplacement "Docs en balade" + séance ciné village + formation "Docs en balade"
Participations intervenants :	119,70	
Achats matériel :	82,70	
Prov. amortissement mat. :	2 524,38	Projecteur + lecteur blue ray (2011) : 1071€ + matériel son (2012) : 867,95€ + écran (2016) : 470,40 € (2*235,20)+ PC (2017) : 115,03€ (1*115,03)
Prov. maintenance mat. :	1 000,00	Matériel vidéo
Solde débiteur N-1 :	0,00	Solde débiteur de l'année précédente

TOTAL DÉPENSES : **10 418,05**

RECETTES :		Commentaires
Cotisations adhérents :	750,00	Adhérents de l'association
Subventions :	1 800,00	Direction Départementale de la cohésion sociale (FDVA): 1000€ + Conseil Départemental (800€)
Recettes des séances (à reverser aux Foyers Ruraux) :	2 613,50	Ciné-Village : voir dépenses
Dons :	1 010,10	Panière "Docs en balade" + divers
Remboursements frais de déplacements :	0,00	
Manifestations de l'association :	11,00	Solde de la projection avec C.A.C.T.U.S.
Buvettes :	122,38	Séances Ciné-Village.
Sponsors :	995,00	"Docs en balade" 2018
Divers :	75,25	
Provisions amortissement mat. :	1 103,15	Reprise provisions amortissement matériel cpte exploit 2017
Provisions maintenance mat. :	1 000,00	Reprise provisions maintenance matériel cpte exploit 2017
Solde créditeur N-1 :	1 290,81	

TOTAL RECETTES : **10 771,19**

Excédent de foncion. 2018

353,14

Trésorerie = Excédent + Provisions diverses (2 524,38€ +1000€) = 3 877,52€

Chagny, le 31 décembre 2018

Le Président

Alain Le Leuxhe

Le Trésorier

David Gaudry

3) Perspectives pour l'année 2019 :

Lydia Le Leuxhe fait part des perspectives de l'association pour 2019 :

« Les projets 2019 :

La plupart des actions prévues sont la reconduction de ce qui existe déjà, avec le souhait de les améliorer.

- En mars, nous fêterons le court-métrage à la Brasserie de Chagny. Projection tout public le 15 mars, **projection pour le centre de loisirs, le 13 mars.**
- *CinéMarey* fera à cette occasion sa **première projection au centre pénitentiaire de Varennes. C'est le début d'un partenariat avec 4 ciné-débats** proposés sur l'année. Nous avons souvent abordé le thème de l'incarcération, de la justice, de la réinsertion depuis quelques années. Mélanie Marchand, directrice du SPIP à chalon a régulièrement participé à nos séances et le dialogue s'est établi, menant à ce partenariat.
- **Début Juillet, CinéMarey aura 10 ans, que nous serons très heureux de fêter avec vous !**
- Ce qui n'empêchera pas la soirée des adhérents. Nous nous orientons pour le moment vers la projection d'un film.
- Nos séances d'été connaissent un vrai succès, elle sera ou elles seront reconduites cette année
- Une école supplémentaire s'est ajoutée pendant les Docs en balade 2018, ce sont maintenant 5 classes qui participent, nous réfléchissons là aussi à **des évolutions.**
- Et bien sûr, nous souhaitons reconduire et élargir les actions menées avec les associations ».

Sylvia Gaudry ajoute qu'un partenariat avec les Loisirs de l'Enfance de Chagny est envisagé pour le printemps sur un projet lié à l'image et au cinéma.

4) Montant des cotisations pour l'année 2019 :

Le trésorier rapporte la proposition du CA de fixer la cotisation 2019 à **10 €.**

Cette proposition est mise aux voix (vote à main levée). Elle est adoptée à l'unanimité des adhérents présents + procurations.

5) Questions diverses :

Aucune question n'est abordée.

6) Renouvellement du Conseil d'administration (C.A.) :

Sylvia Gaudry présente cette question :

« Nous arrivons à présent au moment crucial, voire vital, de notre assemblée générale car notre Conseil d'Administration qui est actuellement composé de 17 membres, très efficaces et plein de ressources, c'est vrai, mais aussi très pris par leurs vies privées et professionnelles et même leurs vies de retraités, notre C.A. donc, a besoin de nouvelles énergies, de forces vives, de bonnes volontés, pour continuer à faire vivre l'association et à proposer des projections variées et de qualité .

Alors bien sûr, vous vous dites : « c'est du boulot et j'en ai déjà bien assez comme ça ! Ca va me prendre du temps et je n'en ai déjà pas assez pour tout caser ! » .

Nous nous sommes dit la même chose au début ! Et pourtant, des années plus tard, nous sommes encore là. C'est bien la preuve qu'on peut y arriver et puis aussi, il faut quand même le dire, qu'on y trouve du plaisir !!

Je vous mentirai en vous disant que non, ça ne prend pas du tout de temps ; mais c'est seulement celui que vous voulez bien donner ! Car selon le poste qu'on a bien voulu prendre dans le C.A. ou le bureau, on a tout à fait la possibilité de s'investir un peu, beaucoup ou passionnément.... ».

Voici le détail de ce qui vous attend si vous acceptez cette mission ...

Etre membre du C.A. :

- C'est une réunion par mois, d'environ 2h00, selon l'ordre du jour du moment. - On y discute des actions déjà menées afin de les améliorer, - On y décide des projets tout au long de l'année, - On y parle de films qu'on est allé voir au cinéma.

- C'est aussi un film par mois, le lundi soir, une projection Ciné-Village à Chaudenay. Bien-sûr, si on n'est pas disponible, on n'est pas puni ! Ce jour-là, on y tient un rôle qu'on a choisi auparavant et qui varie si on le souhaite, à chaque séance : caisse, ouvreur(euse), projection, présentation du film, rédaction du programme, service à la buvette, photographe...

- C'est la constitution de groupes de volontaires pour plancher sur les projets particuliers tels que le « Mois du doc. », « La fête du court métrage » etc... et faire ensuite des propositions aux autres membres du C.A. On peut donc s'impliquer de façon plus ou moins intensive selon sa disponibilité, ses compétences, ses goûts. Il

Voilà, je crois que tout est dit et même redit ...alors au risque de paraître « lourde », tant pis, je me lance : « Y a-t-il des nouvelles candidatures pour le conseil d'administration ? »

Le C.A. 2018 était composé de 17 personnes : Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Maxime Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant.

Le C.A. doit être composé d'un minimum de 8 personnes et d'un maximum de 22 personnes (article IX des statuts).

Un appel de candidatures est fait. En plus des 16 personnes de l'ancien CA : (Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard et Sophie Vaillant), la candidature de Sylvie Tharreau est enregistrée

Le nouveau C.A. 2019 est élu, suite à un vote à main levée, à l'unanimité. Il est composé de 17 personnes :

Hélène Bernard, Patrick Bernard, Marlyse De Lange, Anthony Gagnard, Jean-Marc Gagnard, Nathalie Gagnard, David Gaudry, Sylvia Gaudry, Marie-Odile Herbourg, Jean-Michel Joly, Alain Le Leuxhe, Lydia Le Leuxhe, Thierry Nicot, Jean-Luc Pasquier, Anne-Marie Picard, Sylvie Tharreau et Sophie Vaillant.

Sylvia Gaudry rajoute :

« Par ailleurs, l'an dernier nous avons aussi lancé un appel pour que les personnes qui auraient envie de se joindre à nous juste sur un projet particulier nous contactent. Cette année, la proposition est toujours d'actualité alors n'hésitez pas à nous donner vos noms et coordonnées afin que nous puissions vous joindre au bon moment pour vous inviter aux réunions de préparation! ».

Le nouveau C.A. se réunira : **mardi 5 mars à 18h30** en mairie. Une convocation sera envoyée ce jour.

Le Vice-Président donne ensuite la parole :

- à Monsieur Belfils, représentant des Foyers Ruraux.

Gilles Belfils souligne le gros travail réalisé par l'association, en particulier pour le mois du doc.

Il propose que nous assistions à une projection d'Ecole et Cinéma pour apprécier l'enthousiasme des élèves.

Il lui est répondu que ces séances ont lieu en semaine et que nos membres ne sont pas tous retraités.

Il souligne aussi les problèmes de matériel (le volume devrait baisser à la rentrée) et de personnel malade ; ce serait bien utile d'avoir 1 unité de matériel sur place pour éviter d'avoir à se déplacer, parfois loin, pour aller le chercher. Un quatrième appareil de projection devrait être acheté prochainement.

Il rappelle l'importance de la formation obligatoire pour les projectionnistes car le matériel évolue.

- à Monsieur Nairat, représentant la Mairie de Chagny,

Il ne souhaite pas s'exprimer au nom de cette dernière.

- à Madame Brunet-Léchenault Conseillère départementale du canton de Chagny.

Elle excuse tout d'abord Jean-Christophe Descieux qui est en vacances puis nous adresse ses félicitations.

Elle tient à souligner que *CinéMarey* est une des fiertés de sa vie d'élue car cela donne un sens de pouvoir aider des bénévoles qui s'impliquent dans la vie culturelle.

Par ailleurs, elle se montre intéressée par le beau projet avec le S.P.I.P.

Elle rappelle que l'intervention régularisée du Conseil Départemental nous donne plus de visibilité. Elle souhaite que nous les tenions au courant du projet pour les 10 ans de l'association.

L'assemblée générale est close à 11h45, après la projection d'un court-métrage « Ulysse ». Le pot de l'amitié termine cette matinée. Merci à Anthony Gagnard, pour les beignets!

Le président,

Alain LE LEUXHE

Le secrétaire,

Thierry NICOT